



COMMUNE DE MEX

RAPPORT DE GESTION 2025

COMPTES 2025

Préavis N° 1/2026



Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	4
Municipalité.....	4
Conseil général.....	4
Personnel communal.....	4
Sociétés locales et vie villageoise.....	5
Transports publics.....	5
2 FINANCES	6
3 DOMAINES ET BÂTIMENTS	8
32 Forêts.....	8
35 Bâtiments.....	9
Maison de Commune.....	10
Salle villageoise.....	10
Auberge communale « Au Mai » et « La Mexsonnette ».....	10
Immeubles « Vers l'Eglise ».....	10
Parcelle 6.....	10
Occupation du refuge et des salles communales	10
4 TRAVAUX.....	11
42 Police des constructions	11
43 Routes	12
Entretien des machines et véhicules.....	12
Eclairage public.....	12
44 Parcs et cimetière	12
45 Ordures ménagères et déchetterie	12
46 Réseaux d'égouts, d'épuration	14
5 INSTRUCTIONS PUBLIQUES ET CULTES	14
ASIVenoge (enseignement primaire – six communes).....	14
ASICoPe (enseignement secondaire, 17 communes)	16
ASPIC (Association intercommunale de la piscine des Chavannes à Cossonay).....	17
6 POLICE	17
Contrôle des habitants	17
Corps de police.....	18
SDIS Venoge	18
Protection civile	19
7 AFFAIRES SOCIALES.....	20
Cantine à Mex : Pic'fouls	20
Garderie la Mexsonnette	20
Cohésion sociale	20
Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay (AJERCO)	20
73 Santé publique.....	22
8 SERVICES INDUSTRIELS	23
9 CONCLUSION	23

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En vertu des dispositions légales, à savoir :

- l'article 84 du Règlement du Conseil général de la Commune de Mex,
- ainsi que de la Loi sur les communes du 28 février 1956,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son préavis N° 1/2026 sur sa gestion et les comptes 2025.

INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de détailler les grandes lignes de la gestion de la commune pour l'exercice sous revue, en relation avec les comptes.

La Municipalité se tient à disposition pour le cas où la lecture de ce rapport susciterait d'éventuelles questions ou si certains points techniques ou particuliers se devaient d'exiger des explications complémentaires utiles au Conseil général ; il conviendrait alors de les communiquer à l'administration communale avant la séance du Conseil général, afin que les réponses les plus précises et complètes possibles puissent être apportées.

La Municipalité et le personnel communal s'efforcent de répondre au mieux aux exigences des administrés et des différents services de l'Etat. Petite commune, Mex ne dispose pas de services internes spécialisés, c'est pourquoi il est fait appel à différents bureaux de conseils (géomètres, ingénieurs, avocats, etc...) afin de remplir toutes les fonctions avec diligence.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Municipalité

La Municipalité a tenu 36 séances officielles au cours de l'année 2025.

Le Syndic ainsi que les Municipaux ont pris part aux assemblées des Syndics du district et du groupe Venoge, aux associations de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de l'Association des communes vaudoises (AdCV) ainsi qu'aux diverses associations et ententes intercommunales, à des entretiens avec des concitoyens (notamment 1 visite à une citoyenne célébrant son nonantième anniversaire), des partenaires ainsi que différents prestataires externes.

Le nombre d'heures de vacations de l'ensemble de la Municipalité s'est élevé à 785 heures en 2025, contre 849 heures en 2024. En baisse constante depuis 4 ans, s'expliquant par le « don » d'un membre de la Municipalité de ses heures de vacations, mais également des projets moins chronophages.

Conseil général

Durant l'année, le Conseil général, sous la Présidence de M. Philippe Cloux, s'est réuni à 2 reprises et il a traité les objets suivants :

Séance du 16 juin 2025

- Préavis N° 1/2025 – Rapport de gestion et comptes 2024
- Préavis N° 2/2025 – Arrêté d'imposition 2026
- Réponse au postulat de M. Alain Charbonnier – Instauration d'une zone 30 km/h sur la route des Essert
- Election du/de la Président(e)
- Election du/de la Vice-président(e)

Séance du 15 décembre 2025

- Préavis N° 3/2025 – Rémunération des autorités communales pour la législature 2026-2031
- Préavis N° 4/2025 – Budget 2026
- Election du Vice-président(e)

Le Conseil général était constitué de 79 membres à la fin de l'année.

Personnel communal

À la suite du départ de notre employé de voirie, M. Ludovic Lupi, au 31.12.2024, nous avons engagé un nouveau collaborateur le 1^{er} mars 2025, M. Nicolas Valet. Celui-ci occupe la fonction d'employé de voirie à un taux de 90 %, en collaboration avec M. Veyre.

Mme Juliane Brandt, secrétaire municipale depuis février 2020, nous a quitté le 31 mai 2025, pour reprendre la même fonction, mais dans une commune bien plus grande que la nôtre. Mme Brigitte Beuchat a assuré l'intérim jusqu'à l'arrivée de notre nouvelle secrétaire municipale, Mme Jehane Guillin, qui a débuté le 4 août 2025. Elle occupe la fonction à un taux de 70 %.

Nous avons donc une équipe avec une ancienneté plutôt jeune (les plus anciens ayant commencés début 2024).

Sociétés locales et vie villageoise

La commune dénombre 3 sociétés locales actives : l'Amicale de Mex, l'Association sportive de Mex et la Boule de Mex. En outre, la Municipalité encourage les concitoyens à prendre part aux différentes activités ainsi qu'aux manifestations que la commune et les sociétés locales organisent ; les informations à ce propos sont relayées à l'ensemble de la population par le biais du journal communal « InforMex », du site internet ou des piliers publics.

En début d'année, plusieurs activités destinées aux enfants ont été organisées : un troc s'est tenu à la salle villageoise le 2 février 2025, suivi d'une chasse aux œufs dans les rues du village le 12 avril 2025.

Le Tour de Gourmandie s'est tenu le 27 avril 2025, avec un départ et une arrivée à Mex. Cet événement a suscité un fort engagement des habitants et a permis de mettre en valeur la convivialité et le dynamisme de la commune.

Le marché dominical s'est déroulé le 18 mai 2025 et a rencontré un grand succès. De nombreux artisans locaux ont répondu présents, contribuant à une manifestation particulièrement appréciée de la population.

La sortie des aînés a eu lieu le 26 août 2025. Les participants ont eu l'occasion de découvrir le Fort de Chillon, avant de partager un repas au bord du lac. Malgré un imprévu en début d'après-midi n'ayant pas permis la visite du vignoble du Lavaux, la journée a pu se poursuivre dans d'excellentes conditions grâce à la réactivité de l'auberge communale « Au Mai », qui a accueilli le groupe pour un apéritif très apprécié. Plus de 50 personnes ont pris part à cette sortie.

La fête nationale, organisée le 31 juillet 2025 au chemin de Lugny-lès-Charolles, a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Plus de 120 personnes, dont de nombreux jeunes et nouveaux habitants, y ont participé. L'ambiance festive a été assurée par l'animation musicale de M. Pierre Lenherr (FestiNoz), tandis qu'un sanglier à la broche a été proposé aux convives, contribuant au succès de la soirée.

La fête d'Halloween s'est tenue le samedi 1^{er} novembre 2025 et a connu une participation en hausse. Organisée sous la nouvelle direction de Mme Kalindi Cuérel, entourée d'un groupe de bénévoles engagés, elle a rassemblé un grand nombre d'enfants et d'adultes dans une ambiance conviviale.

La traditionnelle distribution des sapins de Noël a eu lieu le 6 décembre 2025. La Municipalité remercie l'Association sportive de Mex pour la parfaite organisation de cette journée ainsi que l'accompagnement musical de l'Harmonie du Pontet, toujours très apprécié.

Pour mémoire, les trois communes de Mex, Vufflens-la-Ville et Villars-Ste-Croix soutiennent l'Harmonie du Pontet par une subvention s'élevant à CHF 6.- par habitant. Quelques résidents de Mex en font partie et des jeunes profitent de l'enseignement de la musique.

La Municipalité remercie vivement tous les participants ainsi que les nombreux bénévoles qui contribuent à la vitalité de la vie villageoise. À ce titre, elle encourage toute personne intéressée à s'impliquer dans l'organisation des manifestations à rejoindre le groupe AniMex, dont l'engagement est essentiel au maintien et au développement de ces activités.

Transports publics

Au changement d'horaire de décembre 2024, le tracé de la ligne 58 a été modifié. Le terminus de Bussigny a été supprimé au profit de la gare de Renens. Cette décision s'explique notamment par l'ouverture d'un nouveau gymnase à Crissier ainsi que par le fait que la majorité des grandes lignes CFF desservent Renens, rendant ce nouvel itinéraire plus attractif selon les TL. Toutefois, pour les habitants de Mex, cette modification a suscité des regrets, beaucoup déplorant la disparition de la desserte directe de Bussigny ou sa complexification avec des correspondances.

Par ailleurs, la ligne 56, reliant la gare de Bussigny à Vufflens-la-Ville et au site Bobst, a elle aussi été modifiée, avec une augmentation de sa fréquence.

Vous trouverez ci-après les statistiques correspondantes :

Ligne 58

	2025	2024	2023	2022
Voyageurs/an	184'479	168'399	160'619	137'324
Km/an	988'991	879'196	852'770	746'738

Ligne 56

	2025	2024	2023	2022
Voyageurs/an	57'985	26'229	21'733	22'453
Km/an	182'769	123'715	101'641	102'861

En 2025, les habitants ont bénéficié de 4 subventions pour l'achat de vélos électriques ainsi que de 10 subventions pour des abonnements aux transports publics.

2 FINANCES

Notes et commentaires sur les états financiers 2025

Résultat du compte de fonctionnement 2025

COMPTES 2025	
Charges	CHF 9'576'969.72
Produits	CHF 9'577'936.44
Bénéfice à attribuer au capital	CHF 966.72

Ce résultat de **CHF 966.72** a été obtenu après amortissements du patrimoine administratif pour un total de **CHF 151'150.-**. Des attributions au fonds de réserve de **CHF 959'074.31** (dont **CHF 520'000.-** au fonds de réserve générale) et des prélèvements sur fonds de réserve pour **CHF 104'808.76** soit un total de **CHF 1'006'382.27** représentent la marge d'autofinancement provenant du ménage communal.

Relevons que le solde des préavis N° 1/2024 et 3/2024 ont été portés aux comptes de fonctionnement. Ces différents travaux présentent les montants nets à charge de la commune pour l'année 2025 :

Préavis N° 1/2024 : réfection ouvrages AF et de travaux d'infrastructures – étapes 02-03 – 2024 CHF 24'201.30 (subventions 2024 CHF 222'270.- reçues le 04.05.2026)
(CHF 50'000.- convention réfection chemins reçu en 2025)

Préavis N° 3/2024 : entretien de la route des Esserts pour l'année 2025 CHF 47 419.30 (subventions ECA 2'678.- reçues le 28.04.2025)

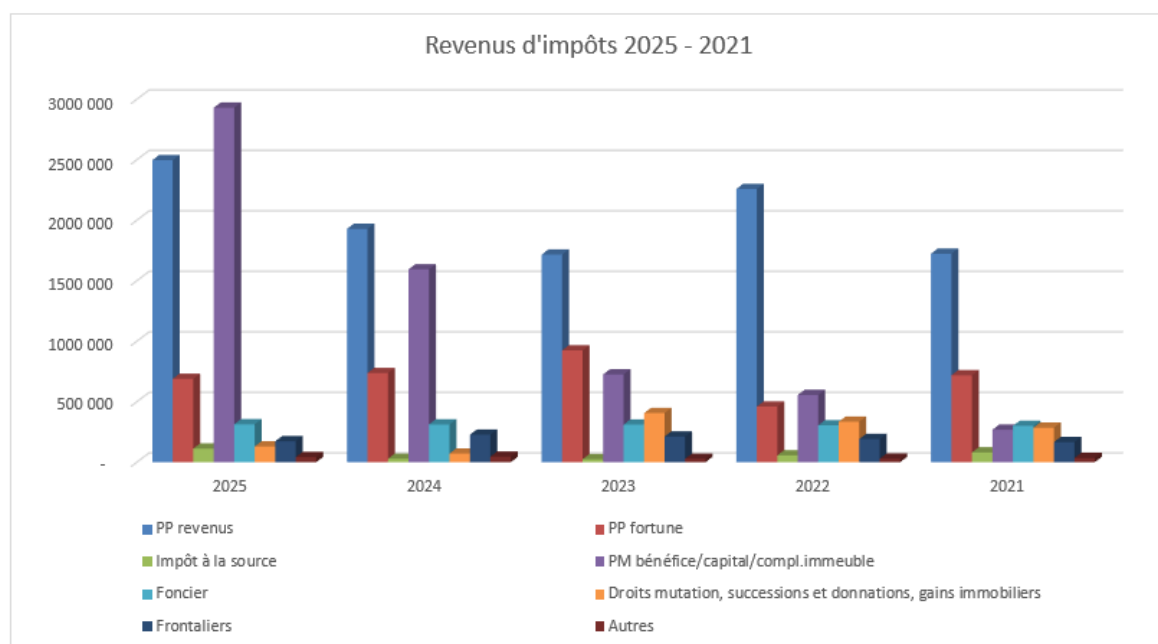
Tableau comparatif des dépenses et recettes entre les comptes 2025, le budget 2025 en comparaison des comptes 2024, 2023, 2022 et 2021.

	2025						2024	2023	2022	2021
	Réalisé	Budget	Ecart avec budget		Ecart avec 2024		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
CHARGES			CHF	%	CHF	%				
Administration générale	926 356	973 475	-47 119	-5%	-26 226	-3%	952 582	854 643	859 828	729 219
Finances	4 855 421	2 250 229	2 605 192	54%	2 627 885	54%	2 227 536	1 689 385	2 409 637	1 822 865
Domaines et bâtiments	1 334 703	1 346 165	-11 462	-1%	-129 731	-10%	1 464 434	1 288 679	1 097 713	1 019 535
Travaux	646 586	691 700	-45 114	-7%	-2 530 880	-391%	3 177 465	1 096 614	1 093 886	544 995
Instruction publique et cultes	447 537	452 600	-5 063	-1%	-72 476	-16%	520 014	426 139	387 453	343 843
Police	164 447	172 418	-7 971	-5%	-69 848	-42%	234 295	198 582	192 966	197 518
Sécurité sociale	1 047 125	1 100 855	-53 730	-5%	-817 037	-78%	1 864 162	1 497 989	1 646 640	1 818 296
Services industriels	154 794	141 100	13 694	9%	-162 444	-105%	317 238	143 739	227 433	215 667
Bénéfice net de foncion.	967		967	100%	146	0%	820	52	3 496	5 259
Total charges	9 577 936	7 128 542	2 449 394	26%	-1 180 609	-12%	10 758 546	7 195 821.15	7 919 052.59	6 697 196.53
REVENUS										
Administration générale	328 310	323 500	4 810	1%	-84 417	-26%	412 727	298 153	336 891	283 663
Finances	7 584 493	4 643 027	2 941 466	39%	-557 715	-7%	8 142 208	5 145 421	5 217 002	4 166 093
Domaines et bâtiments	1 129 705	1 126 390	3 315	0%	-103 211	-9%	1 232 916	1 110 517	1 039 589	991 673
Travaux	339 172	296 400	42 772	13%	-267 302	-79%	606 474	480 207	854 533	346 032
Instruction publique et cultes	-	-	0	0%	0	-	-	-	-	-
Police	3 785	500	3 285	87%	97	3%	3 688	-	2 605	12 200
Sécurité sociale	37 677	18 500	19 177	51%	-5 618	-15%	43 295	17 785	241 000	681 869
Services industriels	154 794	141 100	13 694	9%	-162 444	-105%	317 238	143 739	227 433	215 667
Perte nette de foncion.		579 125	-579 125	100%	0	0%				
Total revenus	9 577 936	7 128 542	2 449 394	26%	-1 180 609	-12%	10 758 546	7 195 821	7 919 053	6 697 197

Tous les détails concernant les commentaires aux comptes 2025 se trouvent dans le résumé annexé.

Les revenus d'impôts sont composés comme suit :

	2025						2024	2023	2022	2021
	Réalisé	Budget	Ecart avec budget		Ecart avec 2024		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
			CHF	%	CHF	%				
PP revenus	2 495 715	1 820 000	675 715	27%	567 579	23%	1 928 136	1 715 763	2 257 273	1 722 710
PP fortune	688 673	707 000	-18 327	-3%	-47 636	-7%	736 308	923 674	458 950	717 822
Impôt à la source	111 783	25 000	86 783	78%	84 021	75%	27 762	24 122	55 715	80 272
PM bénéfice/capital/compl.immeuble/RIE III	2 929 836	606 000	2 323 836	79%	1 336 509	46%	1 593 327	725 080	555 030	267 899
Foncier	312 469	310 000	2 469	1%	1 062	0%	311 407	310 197	304 203	299 794
Droits mutation, successions et donations, gains immobiliers	129 782	200 000	-70 218	-54%	59 373	46%	70 409	405 624	334 362	284 151
Frontaliers	172 396	150 000	22 396	13%	-54 543	-32%	226 939	211 587	190 351	165 303
Autres (chios,otos,tombolas - récup.après défd. - moratoires)	41 253	24 500	16 753	41%	-4 118	-10%	45 371	27 431	28 179	34 317
Total revenus d'impôts/divers	6 881 907	3 842 500	3 039 407	44%	1 942 248	28%	4 939 659	4 343 477	4 184 062	3 572 268



Dans le rapport 2024, nous faisons état de la grande volatilité des rentrées fiscales des personnes morales.

Cela se prouve une fois de plus. L'année 2025 est l'année des records :

- + 85 % de rentrées fiscales chez les personnes morales ;
- + 20 % pour les personnes physiques (revenus et fortune).

L'analyse de ces chiffres démontrent des rattrapages/décisions de taxations définitives sur des exercices antérieurs, donc de l'exceptionnel sur lequel notre commune ne pourra pas compter lors des exercices futurs.

Les impôts conjoncturels (*droits de mutations - successions et donations - gains immobiliers*) totalisent à eux seuls une entrée de **CHF 129'782.-**, l'impôt sur les frontaliers un montant de **CHF 172'396.-** et l'impôts à la source un montant de **CHF 111'783.-**.

Evolution point d'impôt	2025	2024	2023	2022	2021
Taux d'impôt	59.5	59.5	59.5	59.5	59.5
Point d'impôt communal	107 992	77 108	61 580	60 740	50 880
Nb habitants	828	809	816	817	795
Point d'impôt/habitant	130.43	95.31	75.47	74.35	64.00

Avec l'introduction de la NPIV (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise) au 1^{er} janvier 2025, dont le mécanisme vous est décrit dans les commentaires aux comptes annuels, de manière très résumée, dès un certain seuil, toutes les rentrées fiscales supplémentaires sont solidairement redistribuées aux autres communes du canton (et non pas au canton), à l'exception de 20% qui reste acquis pour la commune.

Nous rappelons également que la facture sociale, appelée dorénavant « participation à la cohésion sociale » n'est plus impactée par les « résultats » des communes, mais est basé sur un montant par habitant (CHF 973.62 par habitant pour l'année 2025).

Une comparaison succincte du changement de méthode en 2025 démontre que pour Mex, compte tenu des rentrées fiscales exceptionnelles, ce nouveau système nous a permis de ne pas redistribuer et donc de conserver environ **CHF 440'000.-**.

3 DOMAINES ET BÂTIMENTS

32 Forêts

Durant l'année 2025, plusieurs interventions sylvicoles ont été réalisées. Au printemps, une plantation d'essences indigènes (merisiers) a été effectuée le long du chemin des Vaux afin de compléter le rajeunissement naturel déjà présent.

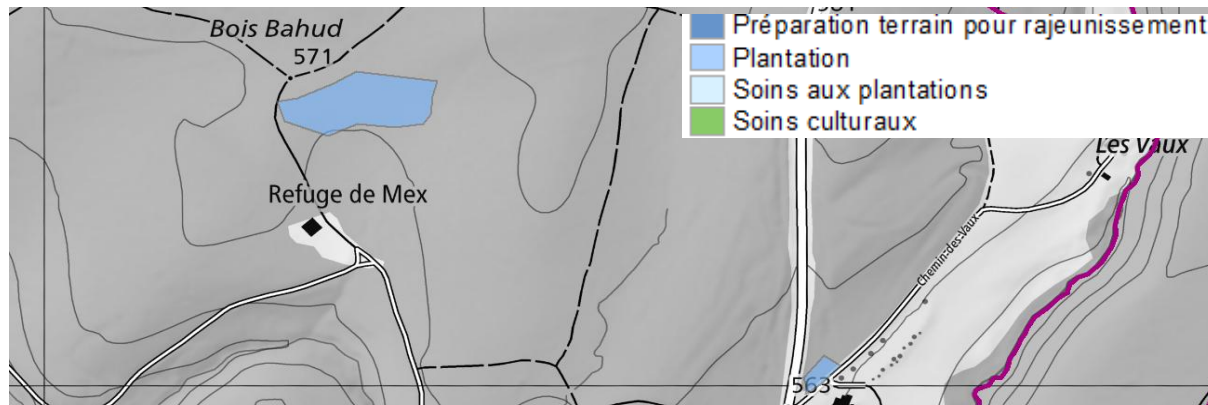
Une épidémie de bostryche typographe a décimé le peuplement d'épicéas situé à proximité du refuge communal. L'exploitation complète de ce peuplement s'est avérée nécessaire pour protéger les peuplements voisins. Cette intervention a été réalisée à l'aide d'une abatteuse forestière, permettant l'abattage rapide des arbres infestés. Les bois ont été triés puis annoncés pour être valorisés auprès d'une scierie régionale.

Pour combler le vide laissé par l'enlèvement du peuplement de résineux, une plantation de 120 plants indigènes, fournis par la pépinière forestière de Genolier, a été réalisée durant l'automne. Les plants ont été regroupés par unités de 15 afin de recréer plus rapidement un « climat forestier » favorable à leur développement.

Une coupe de bois martelée, menée en présence de la Municipalité et de l'inspecteur d'arrondissement, a été effectuée à l'est du chemin en copeaux. Cette intervention sylvicole a permis d'exploiter un reliquat de sapins blancs en fin de vie. Les bois issus de cette coupe seront valorisés en sciage pour la construction, tandis qu'une partie des bois feuillus sera vendue comme bois de feu.

Enfin, des contrôles de sécurité ont été effectués aux abords immédiats des infrastructures d'accueil en forêt ainsi qu'en périphérie directe du massif. Ces vérifications nécessitent le plus souvent des travaux de sécurisation, tels que des coupes ou des tailles ciblées.

Plantations et soins cultureaux



Coupe de bois



Bois martelé : 343 sylv

35 Bâtiments

En 2025, les 26 logements des immeubles sis à la rue du Prieuré 3 et 5 ont généré un bénéfice de **CHF 315'775.51** qui a été attribué au fonds de réserve – entretien, rénovation et amortissement des bâtiments « Vers l'Eglise ».

L'auberge communale « Au Mai » a généré en 2025 un excédent de recettes de **CHF 72'940.38** qui a été attribué au fonds de réserve – entretien, rénovation et amortissement de l'auberge.

Les autres bâtiments ont généré un excédent de dépenses de charges **CHF 160'760.49** qui reste dans le compte de fonctionnement. Ceci est notamment dû aux travaux d'entretien décrits ci-après.

Dans leur ensemble, les bâtiments communaux sont régulièrement entretenus par un service de conciergerie. Des entreprises spécialisées sont mandatées annuellement pour procéder à des travaux d'entretien général, des systèmes de chauffage (gaz, électrique ou à bois) et de diverses installations et appareils ménagers. Ci-après quelques détails complémentaires :

Maison de Commune

En dehors de l'entretien courant, il a été procédé au remplacement de la porte du carnotzet à la suite d'une inondation provoquée par une forte pluie. Le système d'évacuation des eaux de ruissellement devant cette porte a aussi été modifié afin que l'incident ne se reproduise plus.

Salle villageoise

Comme prévu, l'installation vidéo a été complétée par un système de sonorisation ce qui permet désormais de diffuser des films et/ou des présentations tout en disposant d'un ensemble de microphones pour améliorer la qualité sonore des échanges en particulier lors des séances du Conseil général. La salle Arlequin a bénéficié d'un nouveau parquet et les fenêtres ont été remplacées car la porte donnant vers l'extérieur ne fermait plus correctement.

Auberge communale « Au Mai » et « La Mexsonnette »

Les nouveaux gérants de l'auberge communale « Au Mai » depuis le 1^{er} septembre 2024 s'acquittent de leurs loyers. L'AJERCO, qui gère la garderie « La Mexsonnette », a également assuré la prise en charge des montants des loyers dus. Seul l'entretien courant a été réalisé dans ces bâtiments. Le résultat net attribué au fonds de réserve se monte à **CHF 72'940.-**

Immeubles « Vers l'Eglise »

Les appartements ont été loués à 100 % en 2025 avec quelques changements de locataires. Au 31.12.2025, seules quelques places de parc destinées au stationnement des motos demeuraient vacantes. Le résultat net attribué au fonds de réserve se monte à **CHF 315'776.-**.

Parcelle 6

À la suite de l'achat de cette parcelle sise au centre du village par la commune en 2023, différentes études ont été menées en vue d'une réalisation immobilière intégrant une partie du bâtiment existant. Un projet a été présenté aux membres du Conseil général en septembre 2025. Les remarques des membres du Conseil ont été intégrées dans la version finalisée du projet, qui fera l'objet d'un préavis d'investissement et sera présentée au cours de l'année 2026.

Occupation du refuge et des salles communales

Les locations des salles communales et du refuge sont régulières et stables en comparaison à 2024.

Ainsi, en 2025 :

- Le refuge a été mis en location 74 fois ; il a également été occupé pour diverses manifestations organisées par la commune, telles que la réception des nouveaux habitants, le martelage, Halloween et la distribution des sapins de Noël.
- Le carnotzet a été mis en location 6 fois, en plus des occupations régulières par l'Amicale de Mex.
- Les salles villageoises ont été mises en location 21 fois en dehors des occupations hebdomadaires régulières dédiées aux cours de yoga et fitness, à ceux de l'école de musique Multisite, aux occupations réservées à la cantine scolaire, aux joueurs de cartes et enfin à l'Association sportive de Mex. En outre, elles ont été mises à disposition ponctuellement pour des événements paroissiaux, le troc, la diffusion de film pour enfants, des séances de PPE, ainsi que pour la tenue du Conseil général et autres séances organisées par la Municipalité.

En sus de ces locations, les salles, le refuge et le carnotzet ont été mis à disposition de manière ponctuelle à titre gratuit pour différentes associations.

4 TRAVAUX

42 Police des constructions

Liste des dossiers traités en 2025 :

Délivrance de permis d'habiter ou d'utiliser (dossiers terminés)

- Remplacement de deux chaudières à gaz par deux PAC, chemin de la Rochette
- Remplacement d'une chaudière électrique par une PAC, chemin du Léman
- Remplacement d'une chaudière électrique par une PAC, chemin de la Caroline
- Installation d'une pergola, chemin du Gottaux
- Démolition d'une villa/construction de villas jumelles, chemin du Trésy
- Construction de villas jumelles, chemin du Gottaux
- Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC, chemin de la Janibaud
- Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC, chemin des Ecureuils
- Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC, chemin des Ecureuils
- Installation d'une pergola, chemin de la Planche à Jacques
- Installation d'une pergola, chemin de la Rochette
- Installation d'une pompe-à-chaleur, chemin de la Richardaz
- Construction d'une piscine chauffée, chemin de la Richardaz
- Remplacement d'une PAC intérieure par une PAC extérieure, chemin de la Richardaz
- Aménagements extérieurs, chemin du Marais

Délivrance de permis de construire (dossiers en cours)

- Construction de villas jumelles, chemin du Gottaux
- Construction d'un tunnel agricole, chemin des Rottes
- Installation d'une PAC géothermique et panneaux solaires, chemin des Ecureuils
- Transformation du rez avec création d'un garage avec place de stationnement extérieure et d'un jardin avec clôture, chemin du Dernier-Mur
- Construction d'une pergola, d'une piscine chauffée avec PAC, d'un jacuzzi chauffé avec PAC et pose d'une citerne de récupération, chemin de la Planche à Jacques

Dossiers et travaux en cours

- Transformation d'une maison, rue du Temple
- Transformation d'une maison, chemin du Marais
- Démolition d'une villa/construction de villas jumelles, chemin du Trésy
- Agrandissement d'une villa, route des Esserts
- Transformation du Château d'en bas, route de Cossonay
- Transformation d'une villa, route des Esserts
- Ouvertures en façade et installation d'une PAC, chemin de Mont-Riond
- Installation de panneaux solaires chez Bobst
- Transformation de l'antenne de téléphonie mobile

Diverses autres demandes soumises à simples autorisations municipales ainsi que permis de fouille sur le domaine public ont été traitées durant l'année.

Toutes les décisions des procédures judiciaires en matière de police des constructions qui étaient en cours ont été rendues par les tribunaux à la fin de l'année 2025. L'intégralité des jugements rendus ont confirmé la position de la commune.

43 Routes

Les derniers travaux sur la route des Esserts, notamment la pose de l'enrobé sur le dernier tronçon, ont été réalisés en avril 2025.

Les finitions ainsi que le marquage routier ont été effectués au cours du premier semestre 2025.

Concernant les travaux liés aux chemins d'améliorations foncières, les décomptes nécessaires à l'obtention des subventions cantonales et fédérales ont été établis par le bureau BBHN puis transmis aux instances compétentes. Les subventions ont été reçues en mai 2026.

Hormis quelques travaux d'entretien courant, aucun investissement majeur n'a été engagé.

Entretien des machines et véhicules

Nous avons procédé au remplacement de quelques équipements destinés à l'entretien des espaces verts, à savoir un tracteur-tondeuse et une débroussailleuse.

Concernant l'entretien du parc de véhicules, un service complet a été réalisé sur le véhicule « Schaefer ».

Eclairage public

L'entretien est assuré par l'entreprise Duvoisin-Groux SA. Les mesures mises en place depuis plusieurs années afin de réduire la consommation d'énergie, notamment l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin, donnent satisfaction.

44 Parcs et cimetière

Les places de jeux, les parcs et le cimetière ont été régulièrement entretenus. Le budget 2025 a été respecté avec un coût effectif engendré de **CHF 57'755.-**.

45 Ordures ménagères et déchetterie

L'organisation de la déchetterie a connu une évolution importante. Notre auxiliaire, M. Romain Borgeaud, qui intervenait principalement les vendredis et samedis, a choisi de quitter ses fonctions à la fin de l'année 2025. Il a été remplacé par un jeune résident du village, M. Maël Carrasco, assurant ainsi la continuité de cette tradition locale.

Concernant les résultats et leur comparaison avec notre périmètre de gestion ainsi qu'avec ceux du canton, les données présentées dans le tableau ci-après montrent que nous ne figurons pas parmi les meilleurs. Des efforts restent à fournir, notamment pour diminuer la quantité de déchets éliminés via les sacs taxés.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée au financement et à l'équilibre entre les coûts et les recettes de ce dicastère. Le fonds de réserve affecté tend à diminuer et il sera nécessaire d'identifier de nouvelles sources de revenus afin de rétablir l'équilibre financier. Cette démarche est indispensable pour se conformer à la législation cantonale ainsi qu'aux nouvelles règles encadrant les finances communales dans le cadre du MCH2.

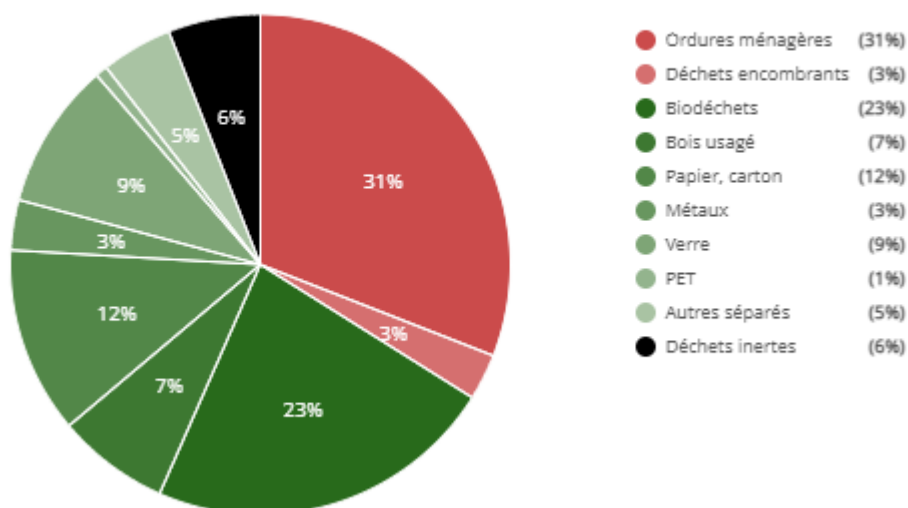
La Commune de Mex est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Elle partage la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du canton. La législation vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour la gestion des déchets – action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité. Par

ce biais, la commune est également indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), étant donné que VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03 %, le restant étant partagé par les trois autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Déchets collectés pour la commune de Mex

Année	2025	2024	2023	2022	2021
Population	828	809	816	817	795
Taux de collecte séparée	60,1 %	62,4 %	61,0 %	53,7 %	60,8 %
▼ Ordures ménagères [t]	105,40	98,21	99,41	104,93	107,50
Commune [kg/hab]	127,3	121,4	121,8	128,4	135,2
Périmètre [kg/hab]	109,0	109,3	107,9	108,8	112,0
Canton [kg/hab]	129,6	130,6	130,9	132,8	136,7
► Déchets encombrants [t]	10,18	4,17	7,88	4,00	11,91
► Déchets communaux [t]	24,57	22,72	18,32	15,73	16,74
► Biodéchets [t]	77,27	106,70	88,22	82,61	114,72
► Bois usagé [t]	24,76	19,00	19,60	18,46	26,22
► Papier, carton [t]	41,07	41,12	37,26	35,60	39,14
► Métaux [t]	11,05	11,74	11,99	11,47	12,19
► Verre [t]	32,32	28,92	32,10	28,56	36,79
► PET [t]	2,67	2,58	2,64	2,32	2,38
► Plastiques (Hors PET) [t]	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00
► Déchets spéciaux [t]	2,04	2,51	1,56	1,88	0,80
► Huiles [t]	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2025 : Répartition déchets en [%]



46 Réseaux d'égouts, d'épuration

La Municipale en charge du dicastère de l'épuration ainsi que les membres du Conseil général délégués à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Vufflens-la-Ville (AIEV) ont participé de manière régulière aux séances organisées par cette dernière. La Municipalité y est également représentée au Comité de direction (CODIR) par un Municipal.

Les charges de l'AIEV se sont élevées à **CHF 137'889.05.-**. L'excédent de revenus a été attribué au fonds de réserve affecté.

Les panneaux photovoltaïques installés sur l'usine de traitement ont généré, pour l'année 2025, une production totale correspondant à un taux d'autosuffisance de 17,9 %.

5 INSTRUCTIONS PUBLIQUES ET CULTES

ASIVenoge (enseignement primaire – six communes)

Le Conseil Intercommunal a siégé à 2 reprises au cours de l'année 2025. Il a validé les préavis du Comité de Direction, soit la présentation et acceptation des comptes 2024 et le budget 2026.

Le Comité de Direction a, quant à lui, siégé à 20 reprises durant l'année 2025 afin de traiter des sujets tels que les transports, l'accueil de midi et les devoirs surveillés. Le projet d'extension du collège du Cheminet à Penthalaz, dont le chantier suit son cours, a également été au centre des discussions et a occupé régulièrement le CODIR et le COPIL.

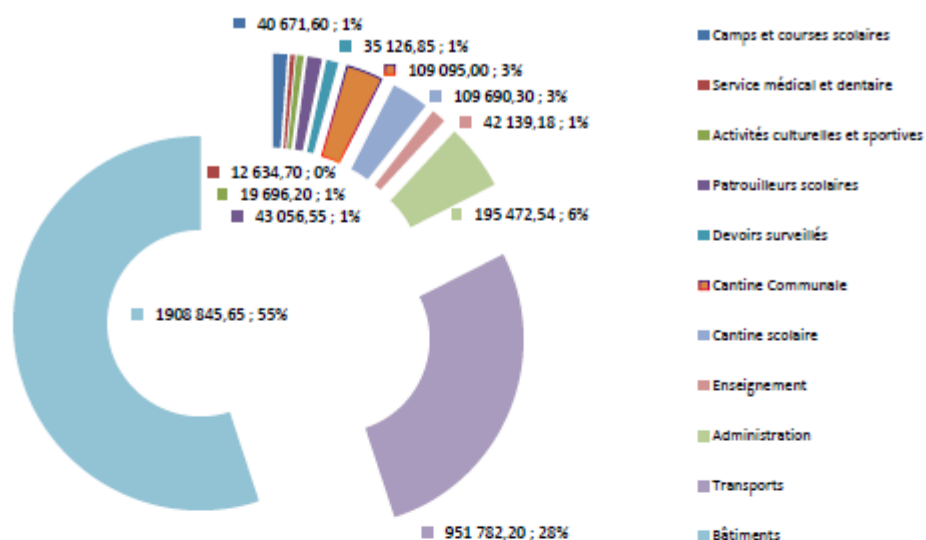
La ligne 58 des TL continue d'assurer le déplacement des élèves de 7P et 8P enclassés à Penthalaz ; ce mode de transport adopté en 2021 donne entière satisfaction.

CarPostal assure actuellement le transport des élèves de 1P à 6P, mais de nombreux problèmes ont été rencontrés avec cette entreprise.

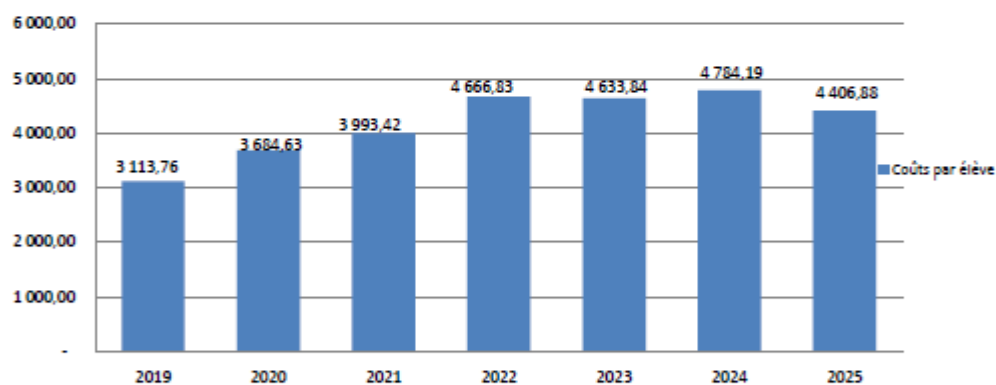
En 2025, les transports scolaires ont été soumis à une procédure de marchés publics. 3 entreprises étaient en concurrence et c'est MBC qui a été retenue. Elle assurera ainsi le transport des élèves dès la rentrée 2026-2027.

Par ailleurs, les travaux d'extension du Collège du Cheminet qui ont débuté au début du mois de juin 2023 se poursuivront jusqu'en 2026. Les délais sont respectés et le budget reste maîtrisé. Conformément au planning prévu, l'ouverture des 8 classes, de l'UAPE ainsi que des locaux administratifs a eu lieu en août 2025, à la rentrée scolaire. La fin des travaux, comprenant la salle de sport, le réfectoire et les terrains de jeux, est prévue pour la rentrée 2026-2027.

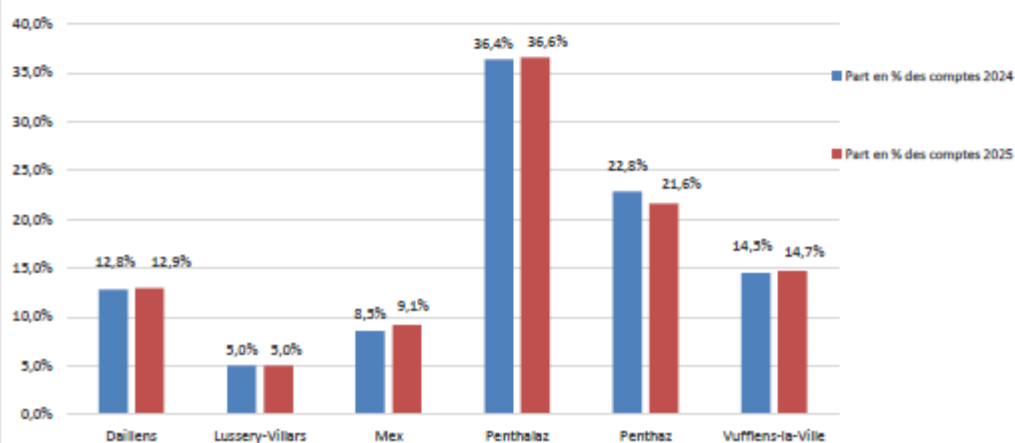
Répartition des charges par secteur



Coûts par élève



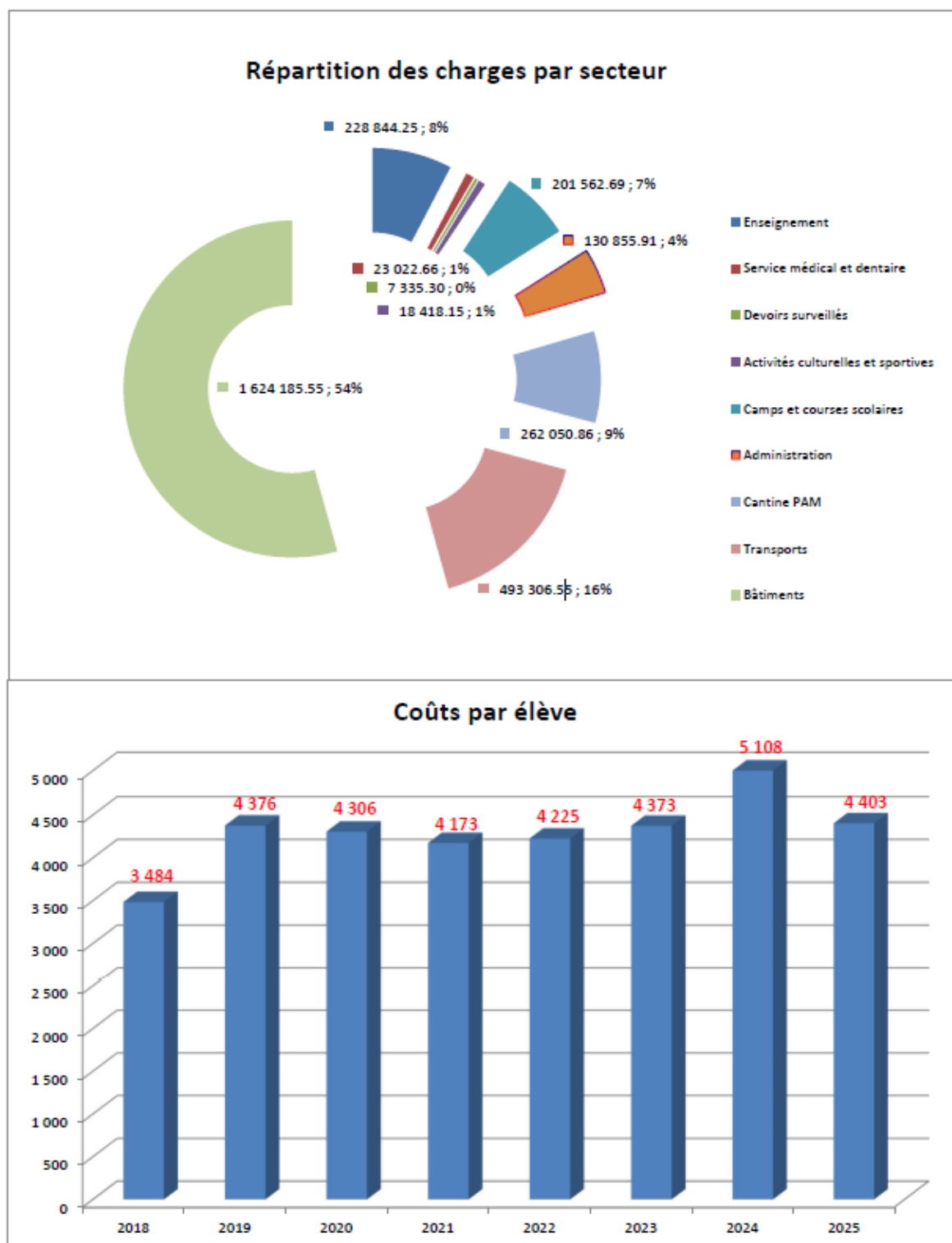
Répartition des charges entre les communes



ASICoPe (enseignement secondaire, 17 communes)

Le Conseil Intercommunal a siégé à 2 reprises au cours de l'année 2025. 2 préavis du Comité Directeur lui ont été soumis.

Le Comité Directeur s'est réuni à 15 reprises en 2025. Il a traité tout au long de l'année des sujets habituels tels que les transports, les contrôles dentaires, les devoirs surveillés, l'accueil de midi ou encore les relations entre école et communes.



ASPIC (Association intercommunale de la piscine des Chavannes à Cossonay)

Le Conseil Intercommunal a siégé à 2 reprises au cours de l'année 2025.

Le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises en 2025 pour traiter de l'exploitation courante de la piscine et a présenté 3 préavis au Conseil Intercommunal : celui des comptes, celui du budget et celui sur le règlement du personnel de l'ASPIC.

Fréquentation

La fréquentation de la piscine pour l'année 2025 a été de l'ordre de 82'528 passages. Elle est conséquente, avec environ 300 personnes chaque jour, ceci pendant la grosse saison : automne, hiver, printemps.

Une augmentation de 8% comparée à l'année 2024.

Comptes de fonctionnement de l'ASPIC

Année	Charges Budget	Revenus Budget	Charges Comptes	Revenus Comptes
2022	2'083'500	1'993'000	1'945'297.88	1'856'238.85
2023	2'226'300	1'975'800	2'381'710.93	2'007'747.89
2024	2'413'600	2'138'600	2'435'000.59	2'066'306.97
2025	2'573'880	2'274'880	2'452'316.34	2'185'830.48

Le résultat d'exploitation de l'année 2025 correspond à un déficit de **CHF 226'485.86** contre un déficit budgété de l'ordre de **CHF 299'000.-**. Comme l'année dernière, les charges courantes ont été bien maîtrisées et sont de manière globale en adéquation avec le budget. Le succès des activités mises en place se pérennise.

6 POLICE

Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2025, Mex comptait 837 habitants qui se répartissent comme suit :

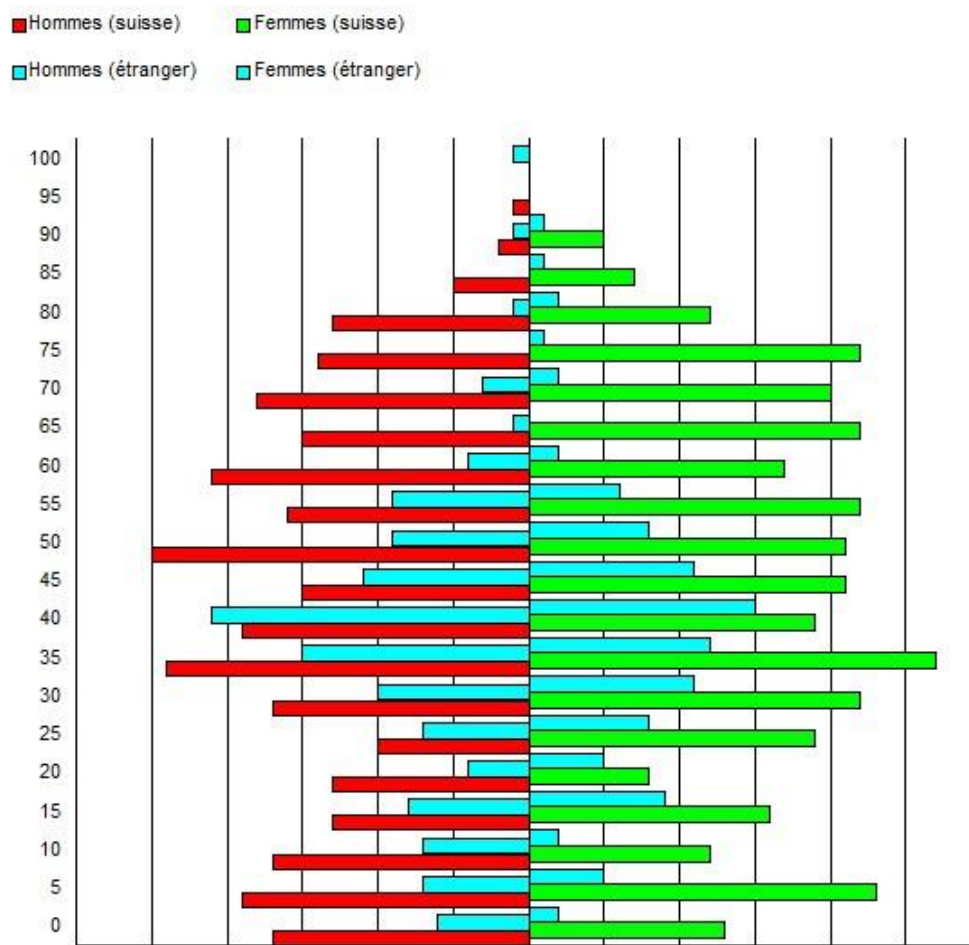
- 424 femmes ;
- 413 hommes ;
- 612 résidents de nationalité suisse ;
- 225 résidents étrangers.

A titre de comparaison, le village comprenait 803 résidents en 2024, 816 en 2023 et 817 en 2022.

Durant l'année sont à dénombrer les mutations suivantes : 109 arrivées, 86 départs, 14 changements d'adresse à l'intérieur du village, 10 naissances, 2 mariages, 6 divorces, 2 séparations de fait, 3 décès et enfin, 8 personnes ont obtenu la nationalité suisse.

Le contrôle des habitants a également la charge de tout le flux relatif à l'enregistrement des arrivées des étrangers, le renouvellement des titres de séjour et le recensement des chiens.

Pyramide des âges



Corps de police

Les charges attribuées à la commune pour le corps de police s'élèvent à **CHF 120'041.-**, montant équivalent au budget. En 2025, la présence de la gendarmerie s'est manifestée par des rondes régulières au sein du village. Ceci a été complété par 4 visites du poste de gendarmerie mobile qui ont été annoncées par affichage aux piliers publics. Lors de la présentation de son rapport à la Municipalité, la Gendarmerie cantonale a indiqué que Mex demeure une localité paisible sans problème particulier.

Une baisse de 40% des cas d'infractions au Code pénal est à signaler pour l'année 2025. La majeure partie des incidents annoncés à la Gendarmerie sont d'importances minimales et ces cas sont donc souvent réglés par téléphone.

SDIS Venoge

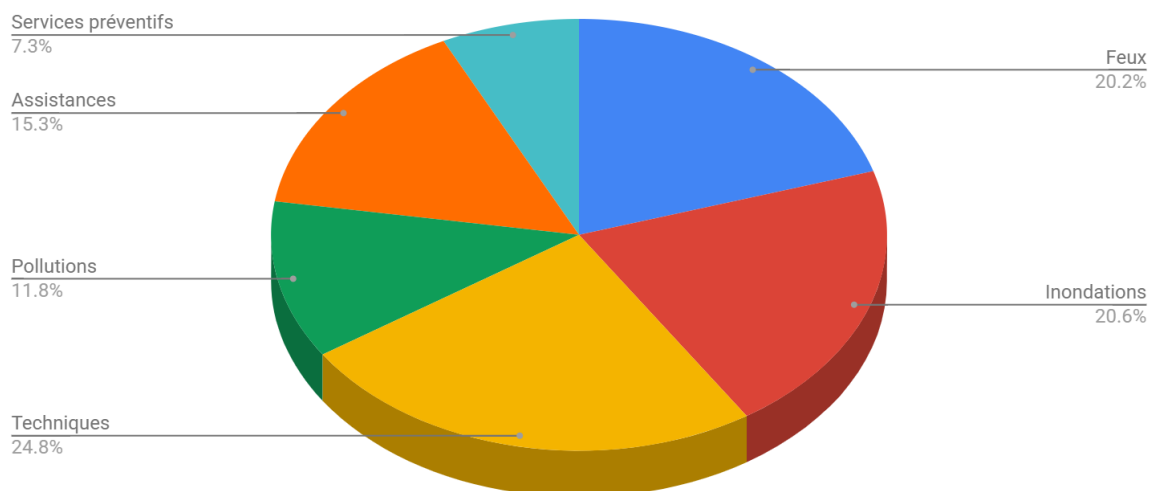
Le Conseil Intercommunal a siégé à 2 reprises au cours de l'année 2025. 2 préavis lui ont été soumis.

Le Comité Directeur a tenu 6 séances en 2025. À cela s'ajoutent les séances pour établir le budget, boucler les comptes, préparer et participer aux assemblées générales ; il a également participé au rapport annuel 2025 organisé par l'Etat-Major du SDIS.

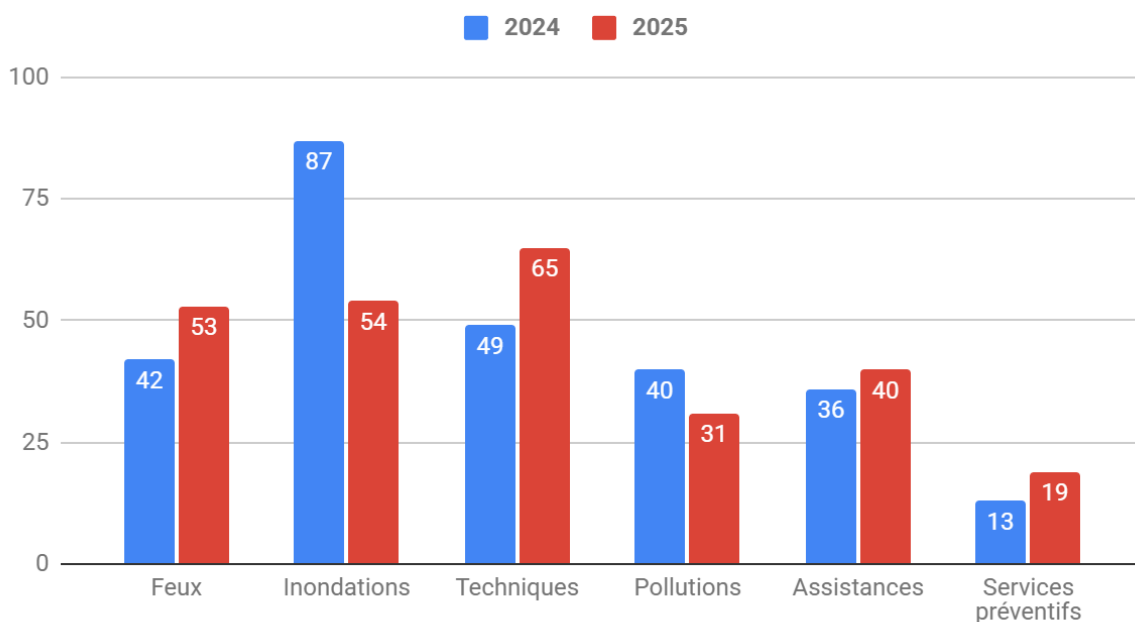
Interventions 2025

262 sorties en 2025 (243 alarmes, 19 services préventifs). Ce sont 5 sorties de moins qu'en 2024 (244 alarmes et 13 services préventifs).

INTERVENTIONS 2025



COMPARAISON 2024-2025



Protection civile

En 2025, l'Organisation régionale de protection civile du Gros-de-Vaud (ORPC) a effectué des contrôles de conformité et périodiques dans les abris de protection civile privés sur la commune.

Contrôles de conformité, effectués par un professionnel de protection civile, avec l'appui du service cantonal :

- 2 contrôles, pour 520 places protégées (2 abris dans les bâtiments de l'entreprise Bobst)

Contrôles périodiques, effectués par la milice, au minimum tous les 10 ans :

- 0 contrôle, pour 0 place protégée

7 AFFAIRES SOCIALES

Cantine à Mex : Pic'fouls

1719 repas ont été servis en 2025 (1260 en 2024, 866 en 2023 et 992 en 2022).

Garderie la Mexsonnette

Taux d'occupation de notre Garderie pour l'année 2025 :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
89.58%	94.51%	93.37%	89.81%	85.09%

Cohésion sociale

Les communes contribuent au financement des dépenses sociales cantonales (prestations complémentaires, subsides maladie, revenu d'insertion, aide aux personnes handicapées, etc.). Le montant 2025 est de l'ordre de CHF 841,4 millions, soit CHF 974.00 par habitant.

La participation de la commune de Mex à la cohésion sociale s'élève à **CHF 806'161.-** pour l'année 2025.

Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay (AJERCO)

Le Conseil Intercommunal a siégé à 2 reprises au cours de l'année 2025. 6 préavis du Comité Directeur lui ont été soumis et acceptés :

- Préavis 1/2025 Comptes de fonctionnement et rapport de gestion pour l'année 2024
- Préavis 2/2025 Préavis complémentaire du budget 2025
- Préavis 3/2025 Budget de fonctionnement pour l'année 2026
- Préavis 4/2025 Préavis relatif à la nouvelle politique tarifaire du réseau AJERCO
- Préavis 5/2025 Demande de budget complémentaire relative au mandat pour la nouvelle politique tarifaire du réseau AJERCO
- Préavis 6/2025 Extension de l'UAPE des Bosquets à Cosson

Le Comité de Direction s'est réuni à 13 reprises en 2025, comprenant 9 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires.

La fréquentation du réseau AJERCO, composé de 27 communes-membres se répartit comme suit :

Accueil dans les structures

Commune	Préscolaire nombre d'enfants	Préscolaire nombre d'heures	Parascolaire nombre d'enfants	Parascolaire nombre d'heures
Chavannes-le-Veyron	4	1'216.00 (0.20 %)	4	1'881.00 (0.35 %)
Chevilly	13	9'090.00 (1.50 %)	2	1'585.75 (0.29 %)
Cossonay	157	143'710.00 (23.70 %)	202	172'534.75 (31.80 %)
Cottens (Hautemorges)	13	9'002.00 (1.48 %)	0	0
Cuarnens	22	13'462.00 (2.22 %)	23	16'051.25 (2.96 %)
Dallens	32	29'052.00 (4.79 %)	6	4'902.25 (0.90 %)
Dizy	9	6'660.00 (1.10 %)	6	4'452.00 (0.82 %)
Eclépens	42	30'476.00 (5.03 %)	66	53'451.25 (9.85 %)
Ferreyres	6	2'618.00 (0.43 %)	0	0
Grancy	21	16'450.00 (2.71 %)	22	14'774.00 (2.72 %)
La Chaux	10	5'252.00 (0.87 %)	7	5'005.25 (0.92 %)
La Sarraz	85	75'590.00 (12.47 %)	73	61'145.25 (11.27 %)
L'Isle	29	21'602.00 (3.56 %)	25	13'101.25 (2.41 %)
Lussey-Villars	22	16'426.00 (2.71 %)	19	8'743.25 (1.61 %)
Mauraz	5	1'824.00 (0.30 %)	1	639.25 (0.12 %)
Mex	25	19'486.00 (3.21 %)	21	10'851.75 (2.00 %)
Molry	7	4'930.00 (0.81 %)	3	891.75 (0.16 %)
Mont-la-Ville	12	8'756.00 (1.44 %)	17	16'552.25 (3.05 %)
Montricher	16	7'792.00 (1.29 %)	0	0
Orny	15	12'838.00 (2.12 %)	7	5'232.00 (0.96 %)
Pampligny (Hautemorges)	34	25'634.00 (4.23 %)	0	0
Penthalaz	62	49'642.00 (8.19 %)	61	40'543.75 (7.47 %)
Penthaz	52	47'628.00 (7.86 %)	80	68'904.25 (12.70 %)
Pompaples	16	11'608.00 (1.91 %)	17	13'188.75 (2.43 %)
Senarclens	9	8'160.00 (1.35 %)	15	11'744.75 (2.16 %)
Sévery (Hautemorges)	8	3'602.00 (0.59 %)	0	0
Vufflens-la-Ville	24	23'786.00 (3.92 %)	28	16'411.50 (3.02 %)
Total	750	606'292.00 (100 %)	705	542'587.25 (100 %)

Accueil familial de jour (AMF)

Commune	Préscolaire nombre d'enfants	Préscolaire nombre d'heures	Parascolaire nombre d'enfants	Parascolaire nombre d'heures
Aclens	2	2'040.00 (13.01 %)	0	0
Apples	1	640.00 (4.08 %)	0	0
Arnex-sur-Orbe	2	560.00 (3.57 %)	0	0
Ballaigues	1	610.00 (3.89 %)	2	266.50 (15.26 %)
Bofflens	2	800.00 (5.10 %)	0	0
Bottens	1	208.00 (1.33 %)	0	0
Bussigny	1	240.00 (1.53 %)	0	0
Croy	1	768.00 (4.90 %)	0	0
Denges	1	592.00 (3.78 %)	0	0
Gollion	1	960.00 (6.12 %)	0	0
Juriens	4	2'280.00 (14.54 %)	0	0
La Praz	4	3'882.00 (24.75 %)	0	0
Leysin	1	160.00 (1.02 %)	1	156.75 (8.98 %)
Montcherand	1	960.00 (6.12 %)	0	0
Morges	1	88.00 (0.56 %)	1	80.00 (4.58 %)
Pollez-Le-Grand	0	0	1	481.50 (27.57 %)
Romanel-sur-Lausanne	0	0	1	561.50 (32.15 %)
Vallorbe	1	160.00 (1.02 %)	1	200.00 (11.45 %)
Vuarrens	1	486.00 (3.10 %)	0	0
Vullierens	1	40.00 (0.26 %)	0	0
Yverdon-les-Bains	2	208.00 (1.33 %)	0	0
Total	29	15'682.00 (100 %)	7	1'746.25 (100 %)

73 Santé publique

L'ARASPE (Association régionale de l'action sociale de Prilly-Echallens) offre des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales et à l'appui social et administratif.

En 2025, le Comité de Direction s'est réuni à 5 reprises pour ses séances ordinaires. Le Conseil Intercommunal, quant à lui, a tenu 3 séances en 2025. Deux séances ont été consacrées aux comptes et à la gestion 2024, ainsi qu'au budget 2026. Une séance extraordinaire a été convoquée au début octobre pour une présentation du projet de nouvelle gouvernance de l'action sociale vaudoise par la Direction générale de la cohésion sociale du canton de Vaud (DGCS).

La participation de la commune aux charges de l'ARASPE est conforme au budget. L'excédent de recette de CHF 1'528.55 pour 2024 et la dissolution du fonds de réserve de CHF 1'127.60 selon le Conseil Intercommunal du 29 octobre 2025 viennent diminuer notre participation financière auprès de l'ARASPE.

8 SERVICES INDUSTRIELS

Les systèmes de détection de déperdition d'eau installés sur les conduites remplissent toujours leur rôle. En 2025, nous avons enregistré deux pertes significatives sur notre réseau. Mais ces dernières ont été détectées rapidement et réparées dans les meilleurs délais.

En 2025, la consommation a légèrement augmenté, ceci est dû à un été moins pluvieux. Le tableau de la consommation pour les dernières années se présente comme suit :

Consommation en m ³	2025	2024	2023	2022	2021
Facturation annuelle m ³	56 961	55 794	59 521	55 080	57 787
Achat d'eau EIEVMV	57 651	50 727	63 564	61 655	61 638
Achat d'eau SIL	4 313	4 700	3 590	2 655	2 734
Total achat d'eau m ³	61 964	55 427	67 154	64 310	64 372
Différence	5 003	-367	7 633	9 230	6 585
Pourcentage perte	8.1%	-0.7%	11.4%	14.4%	10.2%

Par ailleurs, l'achat d'eau est établi sur la base des relevés effectués du 1er janvier au 31 décembre. Toutefois, la date de relevé des compteurs par le fontainier peut varier de quelques semaines d'une année à l'autre, ce qui peut influencer légèrement les volumes de consommation constatés.

Les travaux de réfection des cuves du réservoir ont débuté à la fin de l'année 2024 et la mise en place d'une conduite de secours pour la Commune de Villars-Ste-Croix a été réalisée en 2025. Pour davantage de détails, nous vous invitons à consulter le rapport et les comptes de l'EIEVMV.

Le prix de vente de l'eau est resté inchangé en 2025. Toutefois, au regard des importants investissements réalisés, une adaptation tarifaire pourrait s'avérer nécessaire à l'avenir.

9 CONCLUSION

Si nous devons résumer l'exercice 2025, nous pourrions le formuler ainsi : malgré un budget présentant un important déficit, avec un excédent de charges de CHF 579'125.-, les comptes de l'exercice affichent finalement un résultat de CHF 966.72, après attribution d'un montant de CHF 520'000.- au fonds de réserve générale. Cela représente un écart favorable d'environ CHF 1'100'000.- par rapport au budget initial.

La tenue des charges a été rigoureuse. Comme habituellement, nous n'avons pas engagé de frais là où cela n'était pas nécessaire, même si budgété. Nos revenus d'impôts ont été en tout point exceptionnels et nous ont permis une attribution aux fonds de réserve générale.

Notre endettement net a baissé de **CHF 1'006'382.-**, alors qu'en 2024 celui-ci a augmenté de CHF 942'037.- (dû essentiellement aux travaux d'entretien de nos routes).

C'est en tout point un exercice qui doit réjouir les habitants de notre commune, mais gardons-nous bien de tout triomphalisme, aveuglé par des recettes absolument non récurrentes.

Nous adressons nos remerciements sincères :

- aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration pour leur professionnalisme,
- aux sociétés locales et bénévoles pour leur dynamisme,
- ainsi qu'au Conseil général de Mex pour son appui et sa collaboration constructive.

Ensemble, nous poursuivrons en 2026 les efforts en faveur d'une commune vivante, bien gérée et à l'écoute de sa population.

Les comptes sont annexés au présent rapport et contiennent des commentaires complémentaires.

Pour de plus amples informations sur les nombreuses associations intercommunales, des exemplaires sont consultables, auprès de l'administration communale.

En conclusion de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir adopter les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MEX

- vu le préavis municipal 1/2026 adopté dans sa séance du 22 juin 2026,
- ouï le rapport de la commission gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'adopter le rapport de gestion 2025 ;
- d'approuver l'attribution de l'excédent de recettes de **CHF 922.72** au capital, qui s'élèvera après cette opération à **CHF 519'842.41** ;
- d'accepter les comptes communaux pour 2025, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2025 tels que présentés ;
- de donner décharge à la Municipalité et à la Bourse communale pour la gestion et les comptes 2025.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2026.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Gregory Wyss

Jéhane Guillin



Présenté en séance du Conseil général du 22 juin 2026.

Annexe : Comptes 2025 avec commentaires